ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵣⵣⵓⵖⵜ ⴰⵏⴰⵎⵓⵔ
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵜ ⴰⵏⴰⵎⵓⵔ ⵏ ⵜⵙⵙⵓⵎⵎⵉ ⴰⵏⴰⵎⵓⵔ ⴰⵏⴰⵎⵓⵔ

المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة
والاستثمار والاندماج الاقتصادي

Direction Régionale du Commerce et de l'Industrie de Béni Mellal

Avis d'Achat sur Bon de Commande N° 21/2026/DPCI/BM

Le Délégué du Commerce et de l'Industrie de Beni Mellal procède à l'achat sur Bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Entretien et réparation du bâtiment de la Délégation du Commerce et de l'industrie de Beni Mellal

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire en Dh (HT)	Prix Total en Dh (HT)
1	Décapage et élimination complète des anciennes couches de peinture de la clôture métallique extérieure du bâtiment de la Délégation du Commerce et de l'industrie de Beni Mellal, Pose de couche de peinture. (Couleur conforme au nouvel arrêté communal en vigueur relatif à l'harmonisation des façades de la ville de Béni Mellal).	M^2	30		
2	Décapage et élimination complète des anciennes couches de peinture de la clôture métallique intérieure du bâtiment de la Délégation du Commerce et de l'industrie de Beni Mellal, Pose de couche de peinture. (Couleur conforme au nouvel arrêté communal en vigueur relatif à l'harmonisation des façades de la ville de Béni Mellal).	M^2	36		
3	Décapage et élimination complète des anciennes couches de peinture des portes métalliques du bâtiment de la Délégation du Commerce et de l'industrie de Beni Mellal, Pose de couche de peinture. (Couleur conforme au nouvel arrêté communal en vigueur relatif à l'harmonisation des façades de la ville de Béni Mellal).	U	4		

- Lieu d'exécution : Délégation du Commerce et de l'Industrie de Beni Mellal, Quartier Administratif, Beni Mellal.
- Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : 10 jours après visa.
- Visite des lieux est obligatoire le :23/11/2026 de 10h00 à 11h00.
- Date et heure limites de réception des devis des concurrents : le 24/11/2026 à 12h.
- **Présenter une caution bancaire de 500 Dh (Cinq cent dirhams) après acceptation de l'offre avant demande de visa au trésor**.
- Tous le matériel doit être conforme aux normes marocaines et validé par l'administration avant installation.
- Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma